

**Dossier SUJETS
destinés au tirage au sort**

CAP

Conducteur d'engins
de travaux publics et de carrières

EP3

IMPORTANT:

Ce dossier contient l'ensemble des sujets qui devront être proposés aux candidats par le centre d'examen lors des tirages au sort prévus aux parties une, deux et trois de l'épreuve EP3.

Seuls la fiche de déroulement et le sujet tiré au sort sont à fournir au candidat.

Ces documents sont récupérés à l'issue de la prestation du candidat.

<i>Pilotage national</i>	<i>Code</i>	<i>Forme</i>	<i>Durée</i>	<i>Coef.</i>	<i>Session:</i>
<i>Secteur 8 : Bâtiment et travaux Publics</i>		<i>Pratique</i>	<i>3hmax</i>	<i>4</i>	<i>2008</i>

CAP	Conducteur d'engins de travaux publics et de carrières		
EP3	Activités annexes	Feuille	1 / 24

L'épreuve EP3 intitulée "Activités annexes" comporte trois parties :

La première prend appui sur trois tests pratiques.

Deux parcours d'évolution sont définis l'un concerne les engins à chenilles, le deuxième concerne les engins à pneus et autres types.

Un trajet est à effectuer sur un des parcours avec chacun des trois engins que sont la chargeuse, le compacteur et le tombereau.

La prise en charge de l'engin, concernant les inspections visuelles, le contrôle des niveaux et du compartiment moteur, s'effectuent sur le premier engin utilisé. Ensuite pour chaque engin celle-ci consiste à la préparation du poste de conduite, la mise en route et les tests de bon fonctionnement.

Les opérations de fin de poste, concernant le stationnement et l'arrêt de la machine, s'effectuent également sur le premier engin utilisé. Ensuite pour chaque engin, elles se limitent à la mise en stationnement.

Première manœuvre

Vous devez :

- Avancer en effectuant un test de freinage sur les engins à pneus ;
- Reculer en utilisant les rétroviseurs ;

sur une longueur équivalente à la longueur de trois engins.

Deuxième manœuvre

Vous devez :

- Contourner cinq cônes alignés
- Revenir en marche arrière au départ et parallèlement à l'alignement des cônes

Troisième manœuvre

Vous devez :

- Effectuer, en respectant la signalisation en place, le parcours défini par le jury et qui comprend au minimum : un demi-tour, un passage sous un portique, un franchissement (talus ou fossé) et un stationnement en marche arrière de l'engin sur une zone "parking, fin de journée de travail" ;

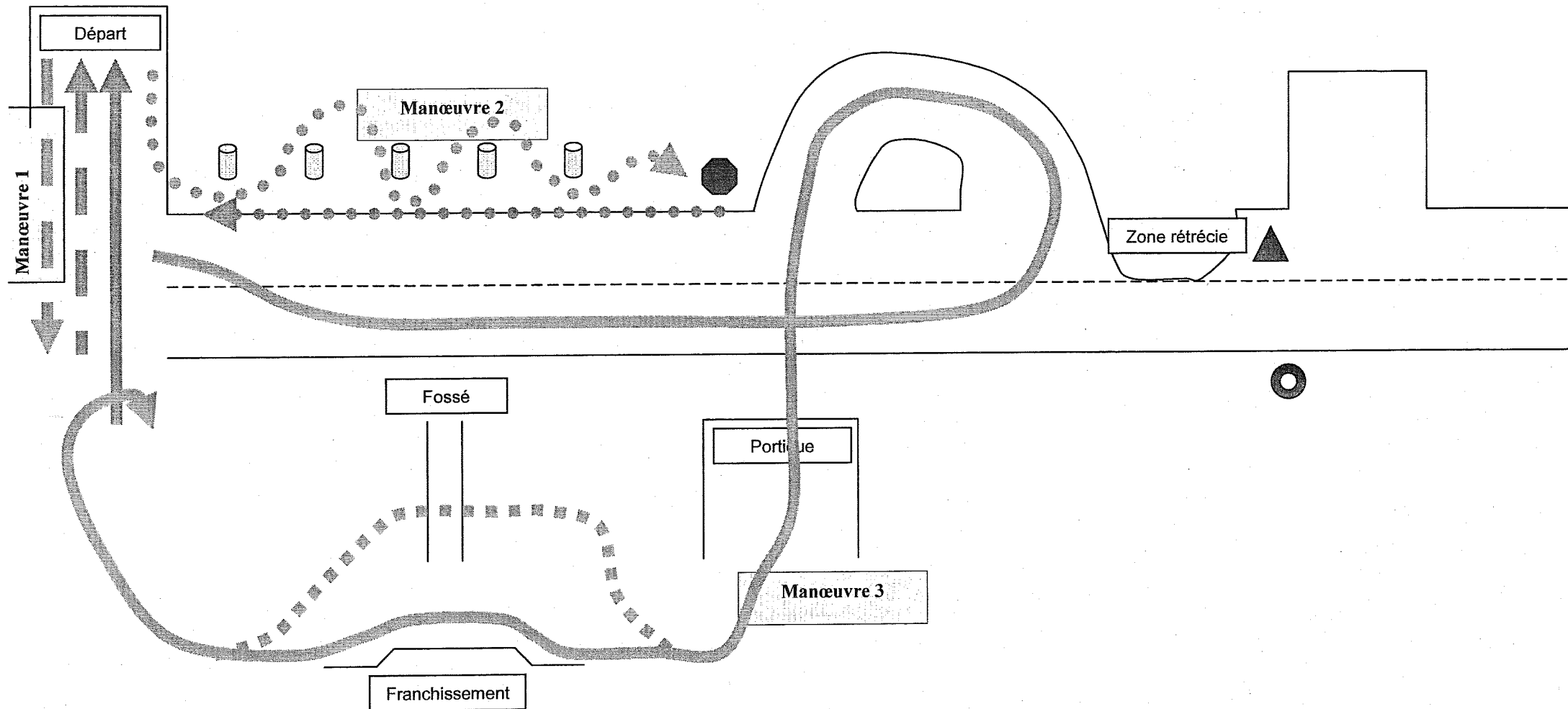
sur une longueur de 50 à 100m pour les engins à chenilles et de 100 à 200m pour les autres engins.

L'ensemble des manœuvres décrites s'effectue en appliquant les consignes données et sous l'autorité des membres du jury

Le temps cumulé des trois parcours n'excède pas une heure.

CAP	Conducteur d'engins de travaux publics et de carrières		
EP3	Activités annexes	Feuille	2 / 24

Parcours type : Engins à chaines



CAP	Conducteur d'engins de travaux publics et de carrières	Feuille	3 / 24
EP3	Activités annexes		

Parcours type : Engins à pneus et autres

